

Compagnie

GH 18/3

GENDARMERIE NATIONALE

OVNI  
g

Brigade

# PROCÈS-VERBAL D'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

77305164  
24 - 25 Juin 77

**CODE**

ANALYSE :

L'an mil neuf cent soixante dix sept  
le Trente juillet

Nous, \_\_\_\_\_, Gendarme, A.P.J.

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Objets volants non  
identifiés.  
Audition de :

6<sup>e</sup> expédition

Vu et transmis par le  
Général, Commandant  
Régional de la Gendarmerie  
Nationale à  
( 2ème Régien )

à  
Monsieur le Ministre des  
Armées, direction de la  
Gendarmerie, et de la  
Justice Militaire, Bureau  
emploi-renseignements à

le 6/08/1977

Chef d'Et-Mt

Vu les articles 20 et 75

du Code de procédure pénale ;

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées  
agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

### I. — PRÉAMBULE

Le Samedi trente juillet mil neuf cent soixante  
dix sept, au bureau de notre Brigade, se présente le  
nommé \_\_\_\_\_, demeurant à  
( \_\_\_\_\_ ). L'intéressé absent de son do-  
micile le 21 juillet 1977 avait fait l'objet d'une  
convocation.

Agissant pour faire suite au Procès-Verbal numéro  
de la Brigade d \_\_\_\_\_ en \_\_\_\_\_, en date du  
25 Juin 1977, nous Gendarme \_\_\_\_\_ et entendons :

### -----E N Q U E T E-----

\_\_\_\_\_, âgé de \_\_\_\_\_ ans, né le \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_, fils de \_\_\_\_\_  
( \_\_\_\_\_ ), y demeurant \_\_\_\_\_, célibataire, Monteur en chauffage  
et de \_\_\_\_\_, central, qui déclare à 16 heures 10 :

----"Il est exact que dans la soirée du 24 au 25 Juin  
1977, je me suis rendu avec mon camarade \_\_\_\_\_  
chez son frère à \_\_\_\_\_  
----"Nous sommes sortis de l'habitation de \_\_\_\_\_  
vers une heure du matin.

..2..

S/DIRECTION de la GENDARMERIE  
COURRIER ARRIVÉE

024607 - 9 AOUT 77

DESTINATAIRE

GH 18/3

Lev. Courrier 92

10 AOUT 1977

Nous avons remarqué, une lueur jaunâtre dans le ciel, en direction de la commune de ..... Cette lueur était intense, et donnait l'aspect d'un projecteur assez puissant qui tournait dans le sens des aiguilles d'une montre.

" Cette lumière qui était immobile, avait une intensité qui diminuait, puis disparaissait, et revenait. Ceci a duré environ 10 à 15 minutes, car cette lueur pivotait très lentement.

" Le même phénomène s'est produit trois ou quatre fois, alors que l'objet restait immobile dans le ciel.

" Lorsque la lumière disparaissait, on ne remarquait aucun objet dans le ciel, il faut dire que cette lueur était lointaine.

" Je n'ai constaté aucune anomalie pendant l'apparition de cette lueur.

" Nous sommes allés à une cabine téléphonique pour aviser la Gendarmerie, et pendant, j'avais l'impression que cette lueur était braqué sur nous.

" A l'arrivée des Gendarmes, le phénomène avait disparu sans que je l'ai vu se déplacer.

" Cette source lumineuse avait la forme d'un cône.

" C'est tout ce que je puis vous dire à ce sujet.

Le 30 juillet 1977 à 16 heures 35.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

( A signé au carnet de déclarations ).

-----CLOTURE DU PROCES -VERBAL-----

DRESSE EN SEPT EXPEDITIONS DESTINEES:

LA PREMIERE: (avec copie) à Monsieur le PREFET du .....  
à .....

LA DEUXIEME: (avec copie) à Monsieur le Procureur de la République à .....

LA TROISIEME: Au Général, Commandant Régional de la Gendarmerie Nationale à .....

LA QUATRIEME: Au Général Commandant Régional la Région Aérienne à .....

LA CINQUIEME et la SIXIEME: Au Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau Emploi-Renseignements à .....

LA SEPTIEME: Aux Archives.

Fait et clos, le 30 juillet 1977

Le Gendarme  
A.P.J.